

Avis complémentaire

à l'avis de marché paru au Journal Officiel de l'Union Européenne (JOUE) et au Bulletin Officiel des Annonces de Marchés Publics (BOAMP)

Nom, Adresse, Point(s) de contact, rubrique I.1) :

Union des Groupements d'Achats Publics, Direction des Achats - 1, boulevard Archimède - Champs-Sur-Marne - Contact : Département Services - Bureau 438 - à l'attention de Nelly EBRARD (E-mail : nebrard@ugap.fr) ou Antoine HO (E-mail : ahoduchuy@ugap.fr), F-77444 Marne-la-Vallée Cedex 2. Tél. 33 (0)1 64 73 21 28. Fax 33 (0)1 64 73 24 77.

Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues, rubrique I.1) :

Union des Groupements d'Achats Publics, Direction des Achats - 1, boulevard Archimède - Champs-Sur-Marne - Contact : Département Services - Bureau 438 - à l'attention de Nelly EBRARD (E-mail : nebrard@ugap.fr) ou Antoine HO (E-mail : ahoduchuy@ugap.fr), F-77444 Marne-la-Vallée Cedex 2. Tél. 33 (0)1 64 73 21 28. Fax 33 (0)1 64 73 24 77.

Adresse auprès de laquelle le cahier des charges et les documents complémentaires (y compris des documents relatifs à un dialogue compétitif et un système d'acquisition dynamique) peuvent être obtenues, rubrique I.1) :

Union des Groupements d'Achats Publics, Direction des Achats - 1, boulevard Archimède - Champs-Sur-Marne - Contact : Département Services - Bureau 438 - à l'attention de Nelly EBRARD (E-mail : nebrard@ugap.fr) ou Antoine HO (E-mail : ahoduchuy@ugap.fr), F-77444 Marne-la-Vallée Cedex 2. Tél. 33 (0)1 64 73 21 28. Fax 33 (0)1 64 73 24 77.

Adresse auprès de laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées, rubrique I.1) :

Union des Groupements d'Achats Publics, Direction des Achats - 1, boulevard Archimède - Champs-Sur-Marne - Contact : - Département Services - Bureau 438 - à l'attention de Nelly EBRARD (E-mail : nebrard@ugap.fr) ou Antoine HO (E-mail : ahoduchuy@ugap.fr), F-77444 Marne-la-Vallée Cedex 2. Tél. 33 (0)1 64 73 21 28. Fax 33 (0)1 64 73 24 77.

Pouvoir adjudicateur : Union des Groupements d'Achats Publics

Type de pouvoir adjudicateur et activité(s) principale(s), rubrique I.2) :

Ministère ou toute autre autorité nationale ou fédérale, y compris leurs subdivisions régionales ou locales.

Autre : Centrale d'achats

Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs : Oui

Intitulé attribué au marché par le pouvoir adjudicateur, rubrique II.1.1) :

prestations de réception, de stockage et de déstockage de masques de protection respiratoire, notamment de type FFP2 (3 lots).

Type de marché et lieu d'exécution des travaux, de livraison de fournitures ou de prestation de services, rubrique II.1.2) : Services

Type de procédure, rubriques IV.1.1) ET VI.3) : Marché à procédure adaptée au sens des articles 28 et 30 du Code des Marchés Publics.

Références JOUE et BOAMP : JOUE n°2008/S 238-316693 du 06/12/2008 ; BOAMP annonce n°130, Bulletin 237 B du 06/12/2008

Lieu principal de prestation, rubrique II.1.2) :

France continentale (Corse exclue) dans les 7 zones de défense (mise à jour en 2000 par les ministères de la Défense et de l'Intérieur).

Informations sur les lots : Il convient de soumettre des offres pour un ou plusieurs lots. le détail des 3 lots, leurs montants et leurs quantités estimées sur la durée totale du marché (reconduction(s) comprise(s)), figurent dans les avis d'appel public à la concurrence (références JOUE et BOAMP susmentionnées).

Quantité ou étendue globale, rubrique II.2.1) :

Marchés à bons de commande avec engagement sur des montants minimums avec un seul opérateur économique par lot (ou plusieurs opérateurs économiques d'un même groupement). Pour l'ensemble des lots et sur la durée totale des marchés (reconduction(s) comprise(s)), somme des montants minimums : 1 500 000 euros (H.T). Pour l'ensemble des lots, quantité globale estimée sur la durée totale des marchés (reconduction(s) comprise(s)) : 14 000 palettes.

Durée des marchés, rubrique II.2.2) Options :

Les marchés sont conclus pour une durée initiale de trois (3) ans à compter de leur date de notification. Les marchés peuvent être reconduits 2 fois pour des périodes

supplémentaires de 6 mois chacune par décision expresse du représentant du pouvoir adjudicateur notifiée au titulaire au plus tard trois (3) mois avant la date d'expiration de la durée initiale des marchés pour la première reconduction et au plus tard un (1) mois avant la date d'expiration de la première période de reconduction, pour la seconde reconduction.

La durée totale des marchés, périodes de reconductions comprises, ne peut excéder quatre (4) ans à compter de leur date de notification. Le titulaire doit pouvoir exécuter le marché sur sa durée totale, période(s) de reconduction(s) comprise(s).

Le Titulaire ne peut pas s'opposer aux reconductions du marché.

La décision de non reconduction n'ouvre droit à aucune indemnité au profit du Titulaire.

Les commandes émises avant la date d'échéance du marché demeurent exécutoires.

Nombre de reconductions éventuelles : 2.

Conditions relatives au contrat, rubrique III.1) :

Références JOUE et BOAMP susmentionnées.

Conditions de participation, rubrique III.2) :

Situation propre des opérateurs économiques, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession ; capacité économique, financière, professionnelle et technique figurent de manière détaillée dans les avis d'appel public à la concurrence (Références JOUE et BOAMP susmentionnées).

Critères d'attribution, rubrique IV.2) :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges, dans l'invitation à soumissionner ou à négocier ou encore dans le document descriptif.

Renseignements d'ordre administratif, rubrique IV.3) :

Références JOUE et BOAMP susmentionnées.

Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur, rubrique IV.3.1) :

08S0047

Date limite pour la réception des demandes de documents ou pour l'accès aux documents, rubrique IV.3.3) : 15/01/2009 à 12:00

Date limite de réception des offres, rubrique IV.3.4) : 15/01/2009 à 12:00

Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation, rubrique IV.3.6) : Français.

Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre, rubrique IV.3.7) :

Durée en jours : 120 (à compter de la date limite de réception des offres).

Les modalités et autres informations relatives à cette procédure figurent dans l'avis d'appel public à la concurrence, rubrique VI.3) :

La durée totale estimée des marchés (reconductions comprises) s'élève à 48 mois pour les 3 lots. L'UGAP est fermé les vendredis 26 décembre 2008 et 2 janvier 2009. Les candidats peuvent télécharger les documents du dossier de consultation et déposer une proposition par voie électronique via le site www.achatpublic.com. Les modalités de téléchargement du dossier figurent dans les avis d'appel public à la concurrence (Références JOUE et BOAMP susmentionnées). Un candidat ne peut se voir attribuer qu'un seul lot. Les modalités d'attribution des lots sont fixés à l'article 9.3 du règlement de consultation.

Instance chargée des procédures de recours, rubrique VI.4.1) :

Tribunal Administratif de Melun, 43 rue du Général Charles de Gaulle, F-77000 Melun. Tél. 33 (0)1 60 56 66 30. Fax 33 (0)1 60 56 66 10.

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours, rubrique VI.4.3) :

UGAP - Direction juridique - Tél. 33 (0)1 64 73 20 11. Fax. 33 (0)1 64 73 20 39.

Adresse électronique : dj@ugap.fr

Les renseignements concernant l'introduction des recours peuvent également être téléchargés à l'adresse suivante :

http://prd1.ugap.fr/irj/portal/anonymus.introduction_des_recours